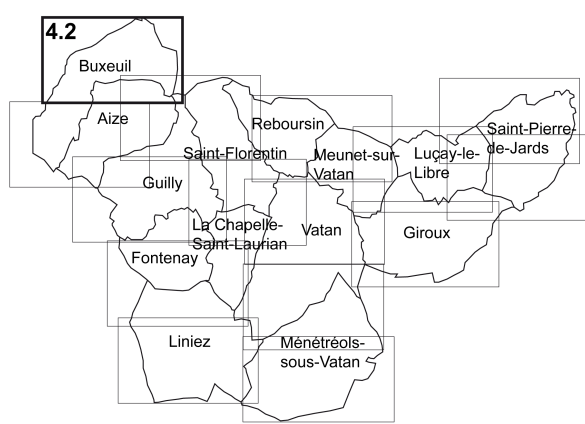


Plan local d'urbanisme intercommunal

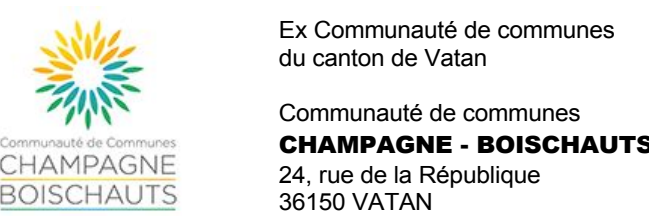
4.2 - Règlement graphique
Aize Nord
Buxeuil Nord
1/5000



MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUI

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du Conseil communautaire du 21 décembre 2022

Le Président
Eric VAN REMORTIERE



Zones urbaines
Zone Ua : habitat, activités et équipements compatibles avec l'habitat, dans le centre-bourg de Vatan
Zone Ub : habitat, activités et équipements compatibles avec l'habitat, en périphérie du centre-bourg de Vatan, dans les bourgs et certains villages ruraux
Zone Ue : équipements dans les communes de Gully, Meunet-sur-Vatan et Reboursin
Zone Uy : activités dans les communes de Gully, Liniez, Menétréols-sous-Vatan, Saint-Florentin et Vatan

Zones à urbaniser
Zone 1AUa : opération d'ensemble pour habitat, activités et équipements compatibles avec l'habitat, dans les communes de Meunet-sur-Vatan, Reboursin, Saint-Florentin et Vatan
Zone 1AUy : opération d'ensemble pour les activités dans les communes de Meunet-sur-Vatan et Vatan
Zone 2AUa : urbanisation différée pour opération à dominante d'habitat dans la commune de Vatan
Zone 2AUy : urbanisation différée pour des activités dans la commune de Vatan

Zones agricoles
Zone A : agricole
Zone Ap : agricole à constructibilité restreinte
Zone Aar : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour une activité d'artisanat d'art
Zone Av : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour des activités existantes

Zones naturelles
Zone N : naturelle
Zone Np : naturelle à constructibilité restreinte
Zone Nsp : espace vert de loisirs et jardins familiaux
Zone Nt : secteur et taille et de capacité d'accueil limitées pour des activités touristiques et pédagogiques

LEGENDE

Limite et désignation de la zone ou du secteur	U/AU/A/N
Zones naturelles	N/Nsp/Np/Nt
Secteur d'orientations d'aménagement et de programmation	
Emplacement réservé et n° d'opération - faible élargissement de voirie et chemin	
Rue ou partie de rue avec règlement particulier	
Rue et place où les vitrines commerciales sont à conserver	
Recul minimum des bâtiments et installations à respecter par rapport à une voie ou à un cours d'eau	
Bâtiment en zone agricole ou naturelle et forestière, pouvant faire l'objet d'un changement de destination	
Parcelle récemment bâtie ou avec permis de construire accordé	PC Habitat Autres usages
PAYSAGE	
Bois à conserver au titre du paysage	
Secteur agricole dans lequel les parcs éoliens sont interdits	
Espace à planter	
Élément à préserver au titre du paysage : - élément naturel - jardin - haie - élément bâti	☆ ☆ ☆ ☆
AUTRE	
Limite de commune	

